Génération II citoyenneté, intégration

présentation de l'association

Cette association est née d'un groupe de personnes qui ont fait de la médiation sociale et interculturelle pendant dix ans entre les familles et les institutions (justice, services sociaux, écoles, services municipaux, etc..). Elles ont été confrontées aux problèmes nés de la transplantation des familles d'une culture dans une autre : conflits intergénérationnels (fugue d'une jeune fille qui refuse le mariage coutumier, un garçon qui refuse la violence du père), conflits dans les couples (violences conjugales), signalement de l'enfance en danger (par la PMI ou l'école).

Mais elle n'a pas voulu se limiter aux familles étrangères ou d'origine étrangère. Elles ont voulu aussi, dans le cadre d'une recherche de la cohésion sociale et de l'intégration, venir en aide aux familles d'origine française.

Objectifs de l'association :

- Permettre aux jeunes d'avoir un espace de parole et les aider à gérer leur double culture.
- Etre un lieu d'écoute pour les jeunes filles en situation de fugue avant, pendant et après les mariages coutumiers et mariages dits forcés.
- Aider les hommes et les femmes à sortir de leur isolement en créant des espaces de formation et d'information avec les institutions françaises en matière de : Santé, Logement, Ecole, Hygiène, Environnement, Délinquance juvénile, etc…
- Etre un lien interculturel intergénérationnel avec le pays d'origine, en s'adaptant aux réalités du pays d'accueil.
- Etre un lieu d'écoute pour les familles, etc…

Aspect médiation socioculturelle entre les familles et les institutions :

- Ouvrir des espaces pour faciliter, établir et rétablir la communication entre les familles et les institutions,
- Permettre, à travers le décodage des mots, des "non-dits" et attitudes, une compréhension mutuelle,
- Favoriser l'autonomie des hommes et des femmes et permettre qu'ils soient des citoyens actifs.

Pour les contacter :

Local associatif
37 rue du Bois sauvage - 91000 Evry
tél : 01 60 78 12 53

Les médiatrices de cette association peuvent être une ressource pour les structures d'accompagnement à la scolarité. Vous pouvez les solliciter pour un conseil, pour répondre à une question… Elles sont prêtes à vous aider.

Ressources

Mme Cissé nous recommande la lecture de deux études :

- **Complémentarité et articulation entre les médiateurs socioculturels et les travailleurs sociaux**
  Recherche d'action 1998-2003, publié par le SSAE (Service Social d'Aide aux Emigrants) à Evry

- **Grossesses et fragilité psychosociale ou le syndrome de la maternitésalvatrice 2002-2003**
  Etude sous da direction de Madame Aïsseta CISSE, Génération II Citoyenneté Intégration

Ces deux documents peuvent être empruntés à l'ERPAS

Autour de l'école

Le journal de l'Accompagnement à la Scolarité en Essonne

Juillet 2004 • Numéro 4

ERPAS Sommaire

- Edito — 1
- L'ERPAS — 1
- Interview — 2
  - *Les médiatrices de Génération II Citoyenneté et Intégration*
- Présentation de l'association — 4
- Ressources — 4

Autour de l'école
Journal édité par l'**ERPAS**
Directeur de la publication : Jean-Claude BATY
Comité de rédaction : Agnès BATHIANY, Jacques PARMANTIER, Chantal MILLET

ERPAS *Carte de visite*

Equipe
Ressources pour la
Promotion de l'
Accompagnement à la
Scolarité en Essonne

Composée de :
AD PEP 91 • AFEV • CASNAV

Contacts :
- Chantal MILLET
- Agnès BATHIANY
- Téléphone : 01 69 11 23 88
- E-mail : millet.chantal@wanadoo.fr

Sites :
- **AD PEP 91** : www.adpep91.org
- **AFEV** : www.afev.org

Edito

La question de la relation avec les familles se pose avec de plus en plus d'acuité à toutes les structures d'accompagnement à la scolarité.

Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une simple question mais d'un véritable enjeu. En réactualisant la charte de 1992, les co-signataires de la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité (2001) y ont ajouté l'objectif suivant : « accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants ».

Il ne suffit donc pas, même si c'est important, de se faire connaître ou de présenter les activités de l'enfant. Il s'agit aussi de mettre les parents en confiance, de les valoriser, de les aider à comprendre le fonctionnement de l'école, de les aider à y entrer, à rencontrer les enseignants… Le mot « accompagnement » prend alors tout son sens.

Il nous a semblé que les intervenants sont en forte demande d'informations, d'échanges et d'éléments de réflexion sur le sujet.

L'effectif des participants à la journée de formation proposée par l'ERPAS sur ce sujet en témoigne.

Nous avons donc décidé de vous proposer deux numéros successifs sur la question.

Dans un premier temps, nous vous proposons de vous faire partager notre rencontre avec l'association « Génération II Education Citoyenneté ». Mme Cissé, la directrice, que certains d'entre vous ont déjà rencontrée dans nos formations, et ses collègues médiatrices ont une longue expérience de la relation avec les familles, une grande connaissance de l'interculturalité. Elles nous livrent des éléments de réflexion très intéressants.

En septembre, nous prolongerons la réflexion. Ce numéro est donc à suivre…

Bon été à tous

Chantal Millet
Responsable du service accompagnement à la scolarité de l'ADPEP91.

Interview

Génération II Citoyenneté et Intégration
Madame Cissé, Madame Goubeau et Madame Traoré, médiatrices

Pouvez-vous nous présenter votre équipe ?

Mme Cissé :

Dans mon équipe, il y a cinq à six personnes dont cinq permanents : une directrice, quatre médiatrices et un chargé de mission.

Mme Goubeau est une des médiatrices. C'est important d'avoir dans l'équipe quelqu'un qui n'est pas d'origine africaine parce que finalement, les gens se confient facilement à elle, sauf quand il y a la barrière de la langue. L'arrivée de Mme Goubeau a aussi permis de prendre contact avec des familles venues de l'Europe de l'Est et du quart monde. C'était important pour nous que la médiation ne soit pas réservée aux familles africaines, mais que nous arrivions à toucher tous les publics.

Mme Traoré, elle, parle environ huit langues : soninké, bambara, peul et wolof entre autres; elle est militante associative depuis 90, elle a suivi une formation de médiation. Elle a aussi une grande capacité d'écoute et une grande patience, si bien que les gens apprécient l'intervention de ces deux personnes.

Je suis Mme Cissé la directrice, je suis militante associative depuis plus de 10 ans. Je suis membre fondateur de cette association. J'ai une maîtrise de statistiques sanitaires et une dizaine d'années de formation continue dans le cadre de la médiation socioculturelle. Actuellement, je suis inscrite à l'université Paris II, pour faire un D.U en médiation.

Quel est le but de votre association ?

Mme Cissé :

Au départ, je ne comprenais pas pourquoi les enfants d'immigrés, nés en France, scolarisés en France, et maîtrisant le français réussissaient moins bien et ne devenaient pas souvent cadre ou médecin par exemple…

J'ai compris que, pour aider ces enfants, je devais faire quelque chose avec les parents :

Par quoi sont-ils passés pour en arriver là ?

Que représente l'école pour eux ?

Est-ce leur projet ?

Est-ce que, pour eux, l'avenir de leurs enfants passe par l'école ?

Eux-mêmes sont-ils passés par là ?

J'avais le souci de travailler avec les enfants, avec les parents et avec les institutions françaises. C'est là que j'ai créé « Génération 2, citoyenneté et intégration », « 2 » pour les jeunes issus de l'immigration de la deuxième génération.

Quand j'ai commencé ce travail en 1989, l'école était fermée aux parents et aux associations, c'est-à-dire aux non professionnels

Depuis un peu plus de deux ans, il y a plus d'ouverture de la part des écoles. Je peux comprendre qu'on ne peut pas autoriser

n'importe quelle association à rentrer dans un établissement. A « Génération 2 », nous respectons le secret professionnel. En effet, quand on fait de la médiation, on ne dit pas dans le quartier ce que l'on fait avec un enfant.

Pouvez-vous nous parler de la « pause parents-thé » que vous avez instaurée au collège?

Mme Traoré :

C'est un moment de convivialité. On invite tous les parents, le principal, quelques professeurs. On aborde différents thèmes et on donne la parole aux parents pour qu'ils puissent s'exprimer. C'est une ouverture pour ces parents de venir au collège rencontrer des professionnels et discuter avec eux.

Le collège invite et nous, nous faisons passer l'information aux parents.

Mme Cissé :

Le collège envoie les convocations aux parents à travers le cahier de correspondance.

Le rôle des médiatrices est de dire aux parents : « Est-ce que tu te souviens que tel jour, il y a la pause parents-thé ? », ou de passer l'information aux voisins lors d'une pause parents-thé : « Tu diras à ta voisine que tel jour, il y a une pause. »

Après une première réunion, les parents laissent leurs coordonnées et à la prochaine pause, les médiatrices prennent les coordonnées des parents qui le souhaitent pour leur téléphoner (il faut savoir que tous les parents ne lisent pas les cahiers de correspondance), alors nous demandons : « Est-ce que vos enfants vous ont dit que la prochaine pause parents-thé est à telle date ? »

Pour cette pause, non seulement il y a une ouverture d'esprit du collège : la principale est là, avec la CPE et des enseignants selon les thèmes qu'on choisit, mais en plus les parents prennent la parole. La parole tourne et les parents ont envie de revenir parce qu'ils ne sont pas considérés comme élèves ou venus pour écouter simplement les enseignants. Et les parents dans le respect mutuel, prennent la parole pour dire des choses.

Une autre particularité de cette pause, c'est qu'on ne parle pas d'un enfant en particulier, on parle en général. Les parents se disent : « Je ne viens pas pour qu'on me dise que je suis un mauvais parent », donc ils osent.

Les parents ne se sentent pas acculés, ils arrivent à communiquer d'une manière générale sur leur enfant sans avoir besoin de dire un nom. C'est plus facile pour eux.

Donc, cette manière de doubler l'information écrite d'une information orale est importante ?

Mme Goubeau :

Oui, il y a un vrai maillage du quartier, on travaille en lien avec les maisons de quartier et le centre social. A l'occasion de ces rencontres, on rappelle la date.

Les gens viennent assez nombreux.

Vous semblez accorder beaucoup d'importance à l'accueil dans vos « pauses parents-thé », pouvez-vous nous dire comment accueillir les parents dans une réunion ?

Mme Goubeau :

Nous, les français, quand on donne un rendez-vous, on donne un horaire, une salle, mais on ne fait pas d'accueil personnalisé. On pense que les gens vont trouver seuls la salle, vont traverser l'établissement.

Même si les gens peuvent le faire, nous, avec Mme Traoré, nous nous mettons au rez-de-chaussée, nous faisons l'effort d'être présentes à la porte. C'est un peu symbolique, on leur tend la main, on les accueille; mais ce n'est pas pour leur dire : « C'est dans la salle 150» qu'ils pourraient trouver seuls, c'est pour leur tendre la main, les accompagner jusqu'à la salle de réunion. On est physiquement là, on monte à l'étage avec eux, on discute, on demande comment ça va, comment vont les enfants, des choses tout à fait banales. C'est un accueil à la fois physique et à la fois verbal. Puis on retourne à l'entrée chercher d'autres personnes.

Au bout de la quatrième fois, on le fait moins parce que les gens se sentent un peu chez eux. Mais, vraiment, la première fois qu'on voit une maman arriver, on prend le temps. C'est peut-être ça qui nous manque à nous les français, c'est de prendre le temps.

Mme Cissé :

Et même, la disposition des tables dans la classe est importante. On met les tables en rond avec des chaises autour et les parents ne s'assoient pas à la place des enfants, avec le maître qui est devant.

Mme Goubeau :

Les personnes de l'équipe éducative commencent même à s'asseoir au milieu des parents, alors que ce n'est pas dans leurs habitudes. Pour que chaque personne se sente vraiment impliquée, on la charge de quelque chose pour la fois suivante. On va lui demander d'apporter un gâteau, un témoignage, pour la prochaine fois; on la charge d'une petite chose et elle se dit : « Je suis importante puisqu'on m'a donné une responsabilité. »

Mme Cissé :

Oui, on la charge d'un gâteau et quand elle l'apporte, on le goûte. A la première réunion, le collège fournit les boissons, nous on fait les beignets ; et la fois suivante, on fait attention à goûter à tout ce que les parents ont amené. On ne néglige pas le plat d'un parent.

Des accompagnateurs scolaires disent parfois : « On nous demande d'aider les familles à s'impliquer dans la scolarité de leur enfant, mais ils nous demandent de faire les devoirs avec les enfants et s'impliquent encore moins que si on n'existait pas. »

Mme Cissé :

Si des parents ont la volonté d'amener leur enfant à l'accompagnement scolaire, c'est qu'ils sont déjà impliqués. Mais il faut continuer, dire que ce n'est pas un jardin d'enfants. Il faut dire : « Venez voir, on va vous présenter le travail de ce trimestre … Voilà, l'enfant a fait ça, il a appris ça ». Il ne faut pas reproduire ce que l'école fait avec l'envoi des livrets, mais dire : «Qu'est-ce que tu en penses, toi parent ? Est-ce que tu as vu le comportement de ton enfant changer, est-ce qu'il s'épanouit ? Est-ce qu'il est content quand il vient à l'accompagnement scolaire? Qu'est-ce qu'il dit de ses devoirs ? Est-ce qu'il s'est amélioré ? ».

Il faut mettre l'enfant au centre, mais il faut qu'il y ait un retour du côté des parents.

Mme Traoré :

Il faut que les accompagnateurs aillent vers les parents; il faut les inviter régulièrement (tous les trimestres), leur montrer le travail de leur enfant. Et je crois que les parents au fur et à mesure s'impliqueront de plus en plus.

Mme Goubeau :

Il y a de multiples façons de s'occuper de son enfant comme il y a plein de façons de faire de l'accompagnement scolaire. On fait un métier où on travaille avec l'humain, et donc il n'y a pas de règles. Tous les individus sont très différents.

Moi, je fonctionne avec ma sensibilité. Je ne demande pas aux parents de connaître le programme scolaire. Ce que j'installe avec les parents, c'est plus une relation de mère à mère. Je demande à une maman : « Vous avez combien d'enfants, moi j'en ai trois. » Et petit à petit je raconte des anecdotes sur mes enfants. Et elle finit par m'en raconter elle aussi, puis je lui raconte les soucis que j'ai moi, en temps que maman. Et tout à coup, elle s'aperçoit que les soucis que j'ai moi, (parce qu'elle pensait sans doute que je n'en avais pas ou que nos soucis n'étaient pas les mêmes), elle s'aperçoit enfin qu'elle a les mêmes soucis. On se donne des petits trucs.

Je la considère comme une mère au même titre que moi et comme une femme au même titre que moi.

Evidemment, ce n'est pas de l'implication scolaire dans le sens où on ne va pas aider les enfants à faire des multiplications, mais ça, ce n'est pas leur rôle. Si j'inscris mon enfant à l'accompagnement scolaire, c'est pour qu'il y ait une « technicienne » qui va faire avec lui les multiplications. Ce n'est pas la maman qui doit faire ça.

Il faut qu'on soit vraiment dans une autre relation.

En fait, finalement, qu'est-ce qu'on attend dans l'implication des parents ? Est-ce, dans un premier temps, simplement montrer de l'intérêt à ce que fait l'enfant ?

Mme Goubeau :

Oui, et il y a cette anecdote : quand je faisais de l'accompagnement scolaire aux Tarterets, une maman a été, un jour, complètement bouleversée parce que je lui avais montré une production écrite de son enfant. Je ne m'étais pas rendu compte à quel point l'écrit pour certaines mamans, c'est énorme, symbolique de plein de choses ! J'avais alors fait une pochette où j'avais mis toute la production écrite de l'enfant et je leur avais dit « Tenez, c'est votre fille qui a fait ça. » Elle l'a regardé comme si c'était un trésor. Je me suis donc rendu compte que c'était important de montrer concrètement la production de l'enfant.

Il y a plein de façons différentes de s'impliquer. Si vous saviez le nombre de gâteaux que j'ai reçus ! Au début, je comprenais pas à quel point c'était important. C'est une manière de dire : « Tu t'occupes bien de mon enfant, je te remercie comme ça. ». Ça, c'est de l'implication scolaire.

Mme Cissé :

Quand les enseignants convoquent les parents et que les parents ne se présentent pas, ils peuvent avoir l'impression qu'ils démissionnent. Mais les parents nous disent : « Je veux aller à l'école, mais je ne sais ni lire ni écrire le français, j'ai l'impression d'être nul. Je suis dans un groupe qui parle le français et je ne trouve pas ma place. Je préfère que mon fils aîné ou ma fille aînée puisse y aller à ma place.»

Or, l'autorité parentale, c'est les parents, et les enfants ne sont pas des parents. Il faut valoriser le père et la mère dans ce sens et leur dire : « C'est à vous, parents, de jouer ce rôle. »

Mais, tout n'est pas culturel, il y a des conditions sociales qui jouent aussi.

Mme Goubeau :

En fait, il faut remettre les parents au centre des préoccupations et les considérer comme des parents, des adultes, comme des gens qui sont les premiers décisionnaires et non pas des parents « dénaturés » qui ne veulent pas la réussite de leur enfant. Il faut leur donner leur place et après les liens se tissent.

Mme Cissé :

Le problème, c'est qu'il n'y a pas assez de communication. Il faudrait que les enseignants ou accompagnateurs aient une formation sur la multiculturalité.

Ils ont besoin de comprendre des attitudes et des comportements.

Ils ne peuvent pas tout comprendre: ils interprètent avec ses représentations.

Deux exemples :

- Quand un enseignant qui veut bien faire son travail a dans sa classe un enfant qui ne voit pas bien, il donne l'information aux familles d'acheter des verres correcteurs. Au bout de six mois les verres ne sont pas là ; l'enseignant va se poser la question : « Mais que font ces parents? » Mais, les lunettes, ça signifie quoi pour ce père ? Pour lui, l'enfant n'est pas aveugle, il voit : il traverse la route, il court, pourquoi des lunettes ? Il y a aussi le souci financier des parents qui ne peuvent pas avancer l'argent.
- C'est le même problème avec les fournitures scolaires. Un enfant qui n'a pas son stylo, les enseignants disent : « Les parents doivent quand même vérifier la trousse ! » Mais des mots comme « trousse » et « cahier », qu'est-ce que ça signifie pour ces parents qui ne sont pas passés par l'école ?

Mme Goubeau :
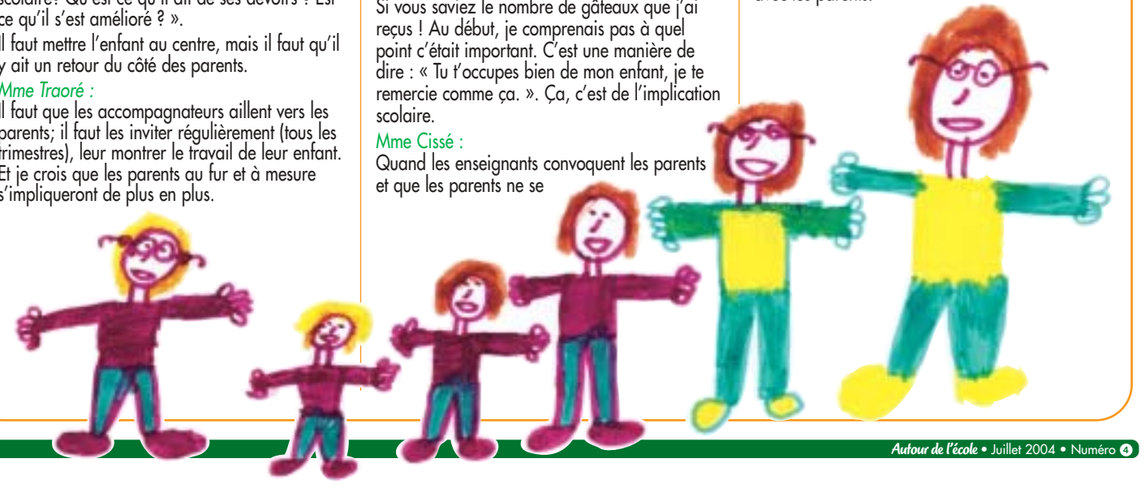
On ne peut pas, en accompagnement scolaire, accueillir les enfants et ne pas communiquer avec les parents.